SC57 Inf. 5 (French only / únicamente en francés / seulement en français)

1 1 Juni 2008



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA Tanindrazana-Fahafahana-Fandrosoana

REPLY . . . FILE

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DES EAUX ET FORETS ET DU TOURISME

SECRETARIAT GENERAL

Antananarivo, le

Le Directeur de la Valorisation des Ressources Naturelles Organe de Gestion CITES de Madagascar

DIRECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT DES EAUX ET FORETS

DIRECTION DE LA VALORISATION DES

à

RESSOURCES NATURELLES

Monsieur David Morgan Chef de l'Unité Appui Scientifique Secrétariat CITES **GENEVE** Mail: david.morgan@cites.org

Nº 13 MEEFT/SG/DGEEF/DVRN/SGE

OBJET: Rapport d'activité sur la mise en œuvre du plan de gestion Crocodylus niloticus

Monsieur,

Suite à votre recommandation par courrier électronique en date du 22 Mai 2008 adressée à Madame Rakotondrabenja Vololoniaina, Responsable du Service de la Gestion des Espèces,

Je vous prie de trouver ci-joint le rapport en objet comme document d'information au Comité Permanent pour la réunion au mois de Juillet 2008.

Veuillez recevoir, Monsieur, nos sincères salutations

COPIE A:

M. le Ministre de l'Environnement, des Eaux et Forêts et du Tourisme

M. le Secrétaire Général du MEEFT

M. le Directeur Général de l'Environnement, des Eaux et Forêts « Pour compte-rendu »

RAHARIMANIRAKA Lydie Morchanta Ingenieur des Canx et Forets

B.P: 610 - Rue Fernand Kasanga - Tsimbazaza ANTANANARIVO - 101-Tél: (261 20) 22 668 05 - Fax (261 20) 22 354 10

RAPPORT DE MADAGASCAR SUR LA MISE EN APPLICATION DE LA RESOLUTION CONF.11.16 A TRAVERS LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION DU

Crocodylus niloticus

La stratégie de gestion des crocodiles s'insère dans la politique globale de gestion et de conservation de la Nature à Madagascar. L'espèce doit être gérée dans le cadre des orientations politiques de valorisation des ressources naturelles en générant des revenus au niveau local.

Suite à la mission du Groupe de Spécialistes de Crocodile à Madagascar en Septembre 2007, l'organe de gestion dispose désormais d'un plan d'action en conformité avec les besoins réels conciliant la valorisation et la préservation de l'espèce. Le plan d'action a été élaboré et validé de manière participative par toutes les parties prenantes pour une meilleure appropriation lors de sa mise en œuvre. La stratégie globale est de répartir les bénéfices et les coûts de la filière crocodile aux différents acteurs pour assurer que l'ensemble des valeurs écologiques et économiques perdure dans un cadre acceptable pour la population humaine

Le plan comporte trois axes:

- Gestion générale (mise en place du Comité de pilotage, approche régionale de gestion, activités de suivi d'étiquetage, approvisionnement des artisans locaux, suivi des populations,...)
- Suivi des opérations de ranching (inspection périodique, mise en place de quota d'exportation annuel)
- Actions liées au Comité Permanent CITES et Cop 15 (rapports, nouvelle proposition,...)

Les actions prioritaires se rapportent aux points suivants :

- Analyse et distribution des données disponibles
- Identification de zones de conflit homme-crocodile
- Développement et mise en œuvre d'approches régionales (zonage) pour la gestion du crocodile
- Conception et préparation des enquêtes de suivi de population

Les actions à court terme sont :

- Mise en place et l'opérationnalisation du comité qui sera chargé de coordonner, de suivre les activités (1^{ère} réunion ce vendredi 09 Mai à la DGEEF)
- Recherche des financements y afférents.

L'élaboration du Plan d'action a tenu compte de la résolution CONF 11.16 pour une harmonisation des actions à mettre en œuvre avec les recommandations de la CITES.

1. MISE EN PLACE DU PROJET

La majorité des activités dans le cadre de la mise en place du projet a été réalisée (plan de travail 2007-2010, visite du GSC à Madagascar, organisation d'une table ronde avec les opérateurs, étude des possibilités de financement).

Concernant les activités mise en œuvre durant ces derniers mois, il y a lieu de citer :

 La mission de Madame Christine Lippai (CSG International) du 02 au 15 Mars 2008 à Madagascar.

L'objectif de la mission était d'appuyer l'Organe de Gestion Madagascar pour mettre en oeuvre les activités prioritaires du Plan d'Action à savoir :

- . L'identification des possibilités de financement ;
- . La création du Comité National Crocodile ;
- . L'analyse et la distribution des données disponibles sur les crocodiles ;
- . L'identification des zones de conflits Homme-Crocodile ;
- . Le développement et la mise en œuvre d'approches régionales (zonage pays) pour la gestion du crocodile
- . La conception et la préparation des enquêtes de suivi de population

ii) La table ronde de concertation avec les opérateurs de la filière crocodile le 09 Mai 2008 organisée par l'Organe de Gestion CITES.

La réunion a débuté par une séance de présentation afin que tous les acteurs puissent se connaître.

Il est à noter qu'un opérateur (crocodile rancher : Domaine St Christophe) et d'autres artisans ont été absents durant la réunion, ceci est dû au temps trop court pour l'envoi des invitations.

Ensuite, le président de séance a informé les participants sur l'état des lieux actuel de la filière crocodile et de la nécessité d'un appui scientifique pour entretenir une bonne gestion de la filière.

Il a été ainsi précisé que cette séance a pour objectif d'informer tous les acteurs de la filière crocodile sur :

- L'état actuel de la filière crocodile avec la réalisation du plan d'action crocodile, La nécessité d'une collaboration étroite entre les différentes entités que ce soit artisans, opérateurs, administration, autorité scientifique, chercheurs et spécialistes pour la mise en œuvre de ce plan d'action,

- La mise en place d'un comité de pilotage crocodile.

Ainsi, les représentant de l'Autorité Scientifique faune ont fait savoir à l'assistance les besoins scientifiques de la filière pour éviter toutes les critiques venant de la CITES. Des études doivent être faites pour appuyer l'exploitation de cette ressource. Seules les données scientifiques publiées pourront nous aider à répondre aux exigences de la CITES et aux besoins des artisans et opérateurs de la filière.

Les recherches sur l'écologie, la biologie et la dynamique de la population doivent être effectuées pour recueillir les résultats pouvant soutenir l'exploitation. On doit savoir l'état réel de la ressource, non seulement sur le terrain mais aussi dans les centres d'élevage, pour qu'on puisse évaluer et identifier les besoins en matière technique et la potentialité de Madagascar.

Aussi, il est impératif de récolter les données scientifiques sur les populations naturelles et les collectes dans la nature puisque c'est le moyen le plus sûr pour justifier la hausse des quotas et éviter les critiques venant de la CITES.

Les représentants de l'Autorité Scientifique Faune ont alors insisté sur la nécessité d'une étroite coopération entre les différents acteurs : administration, opérateurs économiques et artisans.

Les différents artisans et opérateurs présents ont pris successivement la parole afin de statuer et confirmer leur besoin de coopération dans la gestion et la pérennisation de la filière.

Ils se sont tous mis d'accord sur les problèmes constatés sur le terrain en ce qui concerne les conflits entre homme et crocodile. Les artisans veulent instaurer une exploitation formelle au sein de leur filière avec une assurance sur la bonne transparence de la gestion.

L'ancien responsable de la filière crocodile au sein de la DGEEF a mentionné la présence d'un carnet d'exploitation pour la gestion de stock de chaque opérateur. Ce carnet a joué le rôle d'un rapport périodique pour chaque opérateur, mais cette méthode a été actuellement délaissée.

Madame le DGEEF par intérim fait alors savoir le rétablissement de ce carnet d'exploitation pour chaque opérateur afin d'avoir une bonne gestion de la filière et pour faciliter le suivi de chaque centre.

Vu le problème de la chasse et de quota de peaux sauvages autorisés par la CITES, on a aussi souligné la nécessité du regroupement des artisans. Madame le DGEEF par intérim recommande la promotion de l'élevage au sein des artisans. Le regroupement des artisans dans une association pourrait être un moyen efficace pour eux d'entrer dans ce cadre.

Les différents présidents d'association d'artisans présents ont mentionné le problème de manque d'information technique pour la pratique de l'élevage de crocodile et ils ont sollicité les aides techniques provenant des grands opérateurs comme CrocFarm et/ou CrocoRanch. Cette initiative est une première pour eux et ils ont même félicité l'administration pour cette promotion.

Le CSG à Madagascar a fait savoir aux différents acteurs les études ultérieures sur la filière, à savoir :

- Les inventaires de crocodiles dans différentes régions de Madagascar,
- L'estimation de stock de peaux sauvages disponibles sur le marché local malgache,
- L'étude des conflits entre homme et crocodile,

L'accomplissement de ces différentes études demande une contribution étroite des chasseurs, collecteurs, artisans, opérateurs et autres acteurs de la filière crocodile. Certaines de ces activités seront incluses dans le plan d'action au fur et à mesure que les ajustements seront apportés.

Ainsi, tous les acteurs présents ont soutenus la nécessité de travailler ensemble, de collaborer étroitement et de faire des études pour appuyer l'exploitation et la filière crocodile à Madagascar.

iii) Possibilités de financement

En terme de financement des activités, deux requêtes de financement ont été déposées officiellement auprès du projet « PROGRAMME DE GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES/GTZ » :

- Projet relatif à l'évaluation de la population crocodilienne dans les régions Nord-Ouest, Sud-Ouest et Sud de Madagascar ;
- Projet relatif à l'étude du conflit Homme-Crocodile

Le financement des autres activités auprès du Programme Environnemental 3, Banque Mondiale et GEF/PNUD est également envisageable actuellement.

2. MISE EN PLACE DU COMITE NATIONAL

Dans le cadre de la mise en place de ce comité, une première réunion dudit comité a été organisée suite à la table ronde avec les acteurs de la filière crocodile.

Les décisions prises lors de cette réunion ont été les suivantes :

i) La composition du Comité National

Le Comité sera présidé par Madame RAHARIMANIRAKA Lydie, Organe de Gestion CITES Madagascar, Directeur de la Valorisation des ressources Naturelles

La composition du comité est la suivante :

- Point focal National pour la mise en œuvre du plan d'Action: RAKOTONDRABENJA Vololoniaina Olivia, Responsable du Service Gestion des Espèces;
- Autorité scientifique : RAKOTONDRAVONY Daniel
- CSG-Madagascar: RAKOTONDRAZAFY Andry Malalan'ny Aina
- CSG- International : LIPPAI Christine (personne ressource internationale)
- Opérateurs : Marc GANSUANA (Reptel), Aline Ralimanana (Crocoranching), Seth Lionel RANDRIAMAMPANDRY(Domaine St Christophe)
- Artisans: RANDRIANASOLO Freddy (FIVAVO), RAMBOATIANA Bearisoa (OACC)

ii) La mission du Comité

Le comité a pour mission de coordonner, orienter, superviser et suivre la réalisation du plan d'action crocodile. Il doit être officialisé à l'aide d'une note ministérielle dont l'officialisation est en cours.

iii) L'organisation du Comité

Le système de communication par email est le système adopté par les membres du comité pour s'échanger d'informations. Des réunions périodiques doivent être définies pour la supervision et le suivi de la réalisation du plan d'action.

Des copies du plan d'action ont été distribuées à chaque membre du comité afin qu'on puisse avoir des suggestions et des corrections sur les différentes activités prévues dans ledit plan. Chaque membre doit apporter ses contributions pour développer chaque rubrique de chaque activité si nécessaire.

Le représentant de la société Reptel a fait part de la réalisation d'un rapport de stock trimestriel suivant la norme exigée par la CITES. Mais il a demandé l'application de cette norme par tous les opérateurs et une homogénéisation de la forme dudit rapport pour faciliter sa lecture. La réalisation de ce type de rapport va certainement faciliter la gestion des activités au sein des centres d'élevage. Il pourra également résoudre les problèmes liés à la gestion des quotas des peaux sauvages et les collectes d'œufs et d'individus dans la nature.

Une séance d'information et de formation sera organisée vers la fin du mois de juin pour le membre du CSG Madagascar et pour les personnels administratifs au sein de l'Organe de Gestion. Cette séance sera effectuée à la société Reptel-Ivato.

3. PROJET « CONFLIT HOMME-CROCODILE »

L'objectif global de l'étude est de résoudre le problème de conflit Homme-crocodile dans les zones de distribution de *Crocodylus niloticus* dans le territoire malagasy.

Les objectifs spécifiques sont :

- de recenser et localiser les différents zones à problèmes ;
- de recueillir et analyser les données collectées ;
- d'étudier et d'évaluer les risques potentiels dans les zones de distribution ;
- de définir une stratégie d'action pour maîtriser les conflits existants ;
- de prévoir les conflits potentiels afin d'éviter les pertes de biens et vies humaines dans les zones de distribution de l'espèce.

La méthodologie est basée sur la mise en place d'un système de suivi et de contrôle des conflits basé dans les cantonnements forestiers, communes et régions. Le système sera un outil de collecte des données dans les zones à problèmes. Les cantonnements forestiers, communes et régions devront faire des rapports périodiques qui seront la base des activités entreprises pour agir et maîtriser les conflits existants. Les descentes sur le terrain seront réalisées par rapport aux données obtenues grâce aux rapports. Quand les conflits seront localisés, les prélèvements ou abattage (si nécessaire) des individus pourront être entrepris avec l'assistance et la permission des autorités compétentes.

Des activités d'éducation de la population locale dans les zones à fort conflit est également envisagé pour leur permettre de prévoir les attaques durant les périodes.

4. EVALUATION DE LA POPULATION CROCODILIENNE

Dans les pays avancé dans l'application d'un plan de gestion de la population crocodilienne dans la nature, le maintien d'une population naturellement viable reste l'un des premiers objectifs ? C'est ainsi que pour pouvoir mener à bien une gestion durable et rationnelle des ressources naturelles, l'établissement d'une base rationnelle et scientifique est nécessaire. Elle inclut la connaissance des zones de distribution plus précises, des zones de concentration, des densités et abondance pour chaque localité surtout dans les zones de contact entre les deux populations (homme/crocodile) et des tendances de chaque crocodile pour prévoir leur conservation.

Objectifs

Les objectifs sont :

- d'estimer la taille de chaque population et sa tendance ;
- de déterminer les sites spécifiques.
- d'évaluer les pressions pesant sur le crocodile dans chaque localité.

Localisation des interventions

Pour cette étude, les sites concernés sont localisés dans la province de Mahajanga, distribués dans 12 localités avec au total 16 rivières qui comptent parmi les réseaux hydrographiques les plus longs de l'île (Petit, 1998). Ces localités sont les suivantes :

Province d'Antananarivo: Kiangara.

Provinces de Mahajanga: Antsohihy, Port-bergé, Tsinjomitondraka, Maevatanana, Ambato Boeny, Marovoay, Besalampy, Ambohipaky, Mitsinjo, Soalala, Maintirano, Antsalova.

Province de Toliara : Miandrivazo, Malaimbandy, Mahabo, Morondava, Manja, Beroroha, Bevoay, Ambohimahavelona, Ihosy, Tranoroa, Amboasary, Taolagnaro, Manantenina.

Méthodologie

La méthodologie d'évaluation de la population de crocodile sera la même pour inventorier le nombre de crocodile dans chaque site. Elle est basée sur la méthode de double observation (Botha, 2005; Nichols, 1987) sur un itinéraire de 30 Km. La première observation sera effectuée la nuit et la deuxième se fera le jour suivant. Les deux sont réalisées sur le même itinéraire. Le principe est basé sur le comptage direct des individus observés. Toutes les observations se feront sur un bateau à fond plat motorisé (Bayliss, 1987). A chaque crocodile observé sera assigné un point avec des coordonnées géographiques prises par GPS (Global Positioning System) et sa taille sera estimée. D'autres informations écologiques seront prises. Toutes ces données seront notées dans un cahier de terrain avec l'heure et la date de l'observation. Pour les individus observés non estimés, leurs tailles auront pour valeur « non estimée ».

- L'observation nocturne s'effectue dès la tombée de la nuit, soit 30 minutes après le coucher du soleil (Platt et al, 2004) à l'aide de lampes de voiture (projecteur) d'environ 20 watts, installées à l'avant et en arrière du bateau. Elles facilitent l'observation des crocodiles à une assez longue distance grâce à la réflexion des yeux. La lampe permet aussi d'éblouir l'animal et ceci facilite l'approche du bateau pour estimer la taille de l'individu.
- L'observation diurne se fait à partir de 9 heures du matin, heure à partir de laquelle les crocodiles prennent leur bain de soleil. L'itinéraire suivi sera le même que celui emprunté la nuit précédente. L'utilisation d'un appareil photo est nécessaire pour la description de l'habitat. Des jumelles sont utiles pour les observations de loin des berges.

Le comptage permet l'estimation de la taille et de la structure de la population. A chaque fois qu'un individu est repéré, compté et marqué au GPS, sa taille et son sexe doivent être estimés si possible. Ces données sont directement notées sur le cahier de terrain.

L'étude de la structure de la population est faite en terme de sexe, de taille et/ou d'âge (Nichols, 1987; Botha, 2005). Mais, Nichols (1987) suggère un modèle de population crocodilienne à partir de l'estimation de la catégorie de taille de chaque individu qui sera converti en âge d'après la courbe de croissance. Cette approche aura pour objectif d'estimer le nombre d'individu reproductif. La catégorisation de la taille se fera comme suit :

- inférieur à 40 cm : juvénile
- de 40 cm à 140 cm : petite taille
- de 140 cm à 210 cm : taille moyenne (pré reproductif)
- de 210cm à 400 cm : adulte de grande taille (mature et reproductif)
- plus de 400cm : adulte de très grande taille (dominant)
- Non estimée : pour les individus immergés

C'est à partir de cette structure qu'on évaluera la tendance de la population (Botha, 2005). Ainsi, la population dans chaque site aura sa structure et sa tendance.

Les zones de concentrations seront tirées à partir des densités obtenues pour chaque zone. Des études cartographiques à partir du Système d'Information Géographique seront faites sur le logiciel Arcview 3.2 pour comprendre et avoir une idée sur la distribution et les zones de concentration des crocodiles recensés. Cette méthode aura aussi pour but de cibler des zones potentielles pour l'exploitation (prélèvements et chasses) dans la nature.

Et enfin, des enquêtes seront effectuées auprès des villageois pour recueillir les informations concernant les exploitations (chasses et prélèvements) et/ou les problèmes rencontrés concernant la population crocodilienne. Des fiches d'enquêtes seront établies et elles constitueront des bases de données exploitables. Elles concerneront la consommation, la chasse et les problèmes liés aux crocodiles connus jusqu'à maintenant. Pour mieux cerner ces zones susceptibles, nous essaierons de visiter les villages situés aux alentours des rivières, des fleuves, des lacs, des marais et des marécages où les activités humaines s'y déroulent.

5. SUIVI ET AMELIORATION DU SYSTEME D'APPROVISIONNEMENT EN PEAUX POUR LES MARCHES ARTISANAUX LOCAUX

Dans le but de faire connaître auprès des touristes/non touristes les associations légales travaillant sur la peau de crocodile, l'Organe de gestion avec l'appui de la WWF prévoit de produire un logo signalétique à l'usage des artisans. Des esquisses de logo ont été élaborées en guise de démarrage. La finalisation du texte et de la mise en forme finale est en cours de processus.







6. SUIVI DES OPERATIONS DE RANCHING

Dans le cadre de l'inspection périodique des centres d'élevage et développement et mise en œuvre d'un système de suivi, des opérations d'étiquetage ont eu lieu auprès des opérateurs exportateurs de peaux entre le mois de Juillet 2007 et Février 2008 portant sur :

- 1400 peaux source R
- 800 peaux source C
- 650 peaux source W

7. CONCLUSION

Les autorités CITES de Madagascar avec ses partenaires aussi bien techniques que financiers et les acteurs de la filière affirment leur volonté de s'engager ensemble en vue de la gestion durable du *Crocodylus niloticus*, à travers la mise en œuvre effective du plan de gestion.

FICHE DE PRESENCE

Réunion du: 9 Mai 2008

Lieu: DGEEF

Objet de la réunion:

Plan d'action crocodile

No	Nom et Prénoms	Organisme	Contact (Tál+Email)	- G:
1	RAHARMANIRAKALyde		Contact (Tél+Email)	Signature
-2	policical albance with		22	(1)
	ROKOTOHDRABE NOA	86€	0314616053	dels
3	Rollinaman Ala	CRO	0320706427	15
4	Lette mune Vien S	of PEDER	1677 0356299359	tou
5	RAIGOT OFT ANANAEJ	}		18/2-
6	ANDRIANARISMA MONIQUE	OACC	0331219907	4
7	RAKOTONDRAZAFY Andry Mal	alon'CSG	032 02 0 18 Majaina a) ya	Wick
8	GANSUAMA Narc	REPTEL.		noo. In
9	RATSOAVINA Fanomuzana	SP Faune	8 pcitesfaune a yahoo.fr	Rando
10	Rabeon Only	SGE		on
11	FARANIRINA Nicole	FMANO	03312109 90.	IN Nigole
12	RAHARINIVO Sahoudia	FIVAVO	03202278 02.	gio.
13	RALACIANA Charling	CUNIO	n2 > 1.1.2 > 2 O D	001
14	Cleation Arison Ha	25 0 0	creationarison a good	Chealthe
15			0,320702554	111
16	Rathetondracou, David	AS Face	residual Cammail Com	1000
17	\	STOACC	C3314129 24	Tell J
		Alt FIVAVO	26 316 15 0 your for	A STOR
19	KASELIMANANA Achille 18	apartement	0331465430	1 die Je
20		Biologie Animal	araselimanana a vahatra	Semment .
21				
22				
14 15 16 17 18 19 20 21	Palalimanaun Suzete Rafialimanaun Suzete Rafialiman	AS FACE AS FACE ATTOACC ATTIVAVO Sepantement	26 316 15 745 46 /0320 7 745 46	Mary Short